



## Résidence sociale qui rajoute l'électricité au dernier moment

Par **Morganed**, le **13/03/2012** à **19:14**

Bonjour,

J'ai emménagé dans une résidence sociale conventionnée toute neuve en Novembre dernier. Dans tous les documents de présentation et dans le bail il est bien précisé que toutes les charges sont comprise dans la redevance.

Or le jour de l'entrée dans les lieux, on nous annonce que suite à une confusion lors de la construction des compteurs individuels ont été installés dans chaque logement et qu'il nous faut donc ouvrir un ligne EDF par logement (et donc en payer les factures!) jusqu'à ce qu'il fassent des travaux pour un compteur collectif.

5 mois et 2 factures EDF plus tard, rien à été fait. Quand on les appelle, on nous répond sèchement qu'une solution "est à l'étude" mais en attendant c'est toujours moi qui paye l'électricité.

Je voudrais donc savoir quels sont les recours dans ce type de cas? Est-ce bien normal de faire signer un bail et d'annoncer des charges non prévues le jour de l'installation? (sachant quand même que c'est une résidence "de passage" pour des personnes en situation difficile!)  
Merci de vos réponses

Morgane Derycke